



CARDINAL - ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC
Primat du Canada

Allocution de Monsieur le Cardinal
Gérald Cyprien Lacroix
Archevêque de Québec
Primat du Canada

BÉNÉDICTION DU CENTRE DES ARCHIVES HISTORIQUES
DU DIOCÈSE DE QUÉBEC

Pavillon Camille-Roy, Séminaire de Québec, 17 décembre 2014

« La place des archives dans l'histoire du salut »

Chers amis,

Nous procédons aujourd'hui à la bénédiction du Centre des archives historiques du Diocèse de Québec, établi dans ses nouveaux locaux depuis juin 2012. C'est en même temps l'occasion de mettre en relief la place des archives dans l'histoire du salut.

Le Dieu de la Bible est un Dieu qui se manifeste dans l'histoire, par des paroles et par des actions. Le Peuple qu'il s'est choisi a toujours voulu faire mémoire des interventions de Dieu par des liturgies, par des récits oraux et des écrits ou par d'autres manifestations : changement du nom d'un lieu ou d'une personne, fabrication de monticules de pierres, œuvres d'art, etc.

Après la sortie d'Égypte et l'Alliance au Sinaï, certains objets ont acquis une importance particulière : un document (les Tables de la Loi), un objet (le bâton d'Aaron) et la manne. C'est dans un coffre de bois recouvert d'or, l'arche de l'Alliance, que ces objets étaient précieusement conservés. Le mot ARCA, armoire ou coffre, est précisément à l'origine du mot archives. Et l'on peut considérer l'arche d'Alliance, d'une certaine manière, comme le plus ancien dépôt d'archives et le plus ancien musée du Peuple de Dieu. Il accompagnera Israël dans sa marche au désert et jusqu'à dans la Terre promise. Évidemment, Dieu n'était pas dans le coffre, mais bien au-dessus !

Au fil des ans, les archives d'Israël se sont multipliées, mais elles ont souvent été négligées et parfois même oubliées. C'est en faisant le ménage dans le Temple, au VIII^e siècle avant l'ère chrétienne, qu'on retrouve les archives et la Loi, découverte qui permet de retrouver le sens de l'appel de Dieu et qui sera l'origine de la grande réforme religieuse du roi Josias.

Au retour d'Exil, désireux de refonder l'identité nationale et religieuse du Peuple, Néhémie fonde une bibliothèque pour y regrouper tous les documents concernant l'histoire d'Israël (Cf. 2 M 2, 11-15) : ce sera le début du grand travail de rédaction des Saintes Écritures. L'Esprit donne vie aux archives pour faire surgir la Parole de Dieu.

Cette importance fondamentale des documents, les ennemis du Peuple de Dieu la comprennent bien, eux aussi, et, à toutes les époques, ils chercheront à détruire la mémoire religieuse du Peuple de Dieu. Le premier Livre des Maccabées, par exemple, raconte comment on jetait au feu les livres de la Loi après les avoir lacérés, avant de mettre à mort ceux qui les conservaient (1 M 1, 56-57). En divers endroits, la Bible mentionne d'ailleurs plusieurs documents qui ne nous sont pas parvenus¹.

Pour en venir au Nouveau Testament, nous savons que Jésus lui-même n'a rien écrit, sinon quelque chose dans le sable (Jn 8). Était-ce un mot ou un dessin ? Nous n'en savons rien : il y a certainement un archiviste qui n'a pas fait son travail ! Le ministère de Jésus a cependant été inauguré en ouvrant le rouleau du livre d'Isaïe (Lc, 4, 17) et se termine avec un petit écriteau placé au dessus de sa tête : «Jésus le Nazaréen, le roi des Juifs». Et comme dira Pilate : *«ce qui est écrit est écrit ! »* (Cf. Jn 19, 22).

Après la résurrection du Seigneur, l'Église n'a pas manqué de recueillir les paroles et le récit des actions de Jésus et saint Luc affirme s'être informé minutieusement avant de rédiger son Évangile (Cf. Lc 1, 4). Avec les évangiles, l'Église recueille aussi les actes, les lettres et autres écrits des Apôtres. Les textes sont importants et nous voyons saint Paul lui-même demander qu'on lui apporte ses livres et ses parchemins pendant une tournée d'évangélisation (Cf. 2 Tm 4, 13).

Dans les siècles suivants, l'Église poursuit la tradition de recueillir et de conserver avec soin les documents de son histoire : les décisions des successeurs des apôtres, les récits de la passion des martyrs, les homélies et les catéchèses des Pères de l'Église, les écrits des auteurs spirituels et des saints, de même que les registres qui attestent le don de la grâce de Dieu aux nouveaux chrétiens : baptême, confirmation, ordination, mariage.

En Nouvelle-France, les archives de l'Église ont elles aussi commencé à se constituer dès l'arrivée des premiers missionnaires (1615) et les archives épiscopales le seront dès la nomination de saint François de Laval comme vicaire apostolique (1658). Elles sont parvenues jusqu'à nous à

¹ Le Livre des Guerres du Seigneur (cf. Nb 21, 14), le Livre des actes de Salomon (cf. 2 Ch 9, 29), le Livre du Juste (cf. Jos 10, 13), les Annales des Rois d'Israël et de Juda (cf. 1 R, 14 19, 29).

travers bien des péripéties et nombre de déménagements; les archives diocésaines seront même cachées en divers endroits de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal pendant la Conquête pour en assurer la protection. La petite exposition et la visite des archives que vous venez de faire a permis de prendre contact avec quelques-uns de nos plus anciens documents et avec cette histoire mouvementée.

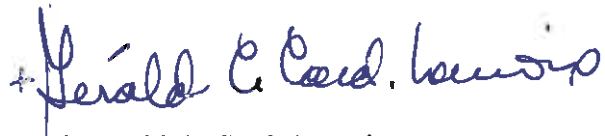
Bien sûr, on ne peut tout conserver et notre économiste diocésain pourrait bien nous rappeler avec réalisme ce mot de saint Jean : « *il y a bien d'autres choses que Jésus a faites* » et « *si on les mettait par écrit, le monde entier ne suffirait pas à contenir tous les livres qu'on écrirait.* » (Jn 21, 25). Il faut savoir choisir avec discernement, et c'est une des tâches de l'archiviste.

La Commission pontificale pour les biens culturels de l'Église, dans une importante lettre circulaire sur *La fonction pastorale des archives ecclésiastiques*², insiste cependant à plusieurs reprises sur l'importance des archives ecclésiastiques, non seulement comme mémoire du passé, mais aussi comme un instrument au service de la nouvelle évangélisation, un lieu de dialogue avec le monde contemporain. Nous savons par ailleurs que Dieu lui-même rédige et consulte ses archives : c'est le Livre de Vie ! (Cf. Lc 10,20; Ap 3, 5)

Souvent d'ailleurs, il m'arrive de consulter nos archives historiques pour préparer mes prises de parole lors d'événements spéciaux dans le Diocèse (anniversaires, célébrations, etc.). C'est l'occasion de rappeler notre riche passé et la fidélité du Seigneur à notre égard.

Oui, « *le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous* » (Jn 1, 14). Il est passé en faisant le bien (Ac 10) et s'est montré « *puissant par ses actes et ses paroles* » (Lc 24, 19). « Les archives ecclésiastiques, selon le mot du pape Paul VI, conservent la trace du passage du Seigneur au milieu des hommes »³.

En procédant à la bénédiction du Centre des archives, nous demandons au Seigneur de protéger ces documents précieux de notre histoire sainte et de soutenir le personnel des archives dans son travail de conservation et de mise en valeur, selon les orientations du Saint-Siège et en communion avec les orientations pastorales de l'Archevêque de Québec.



† Gérald C. Card. Lacroix
Archevêque de Québec

² Cité du Vatican, 2 février 1997

³ Allocution aux archivistes ecclésiastiques d'Italie, 1963.